

**OBJECTIFS D’ÉVALUATION
DE L’ÉPREUVE D’ADMISSION
CONCOURS 2021**

DOSSIER :

Contenu personnalisé et cohérent :

- Présenter un curriculum vitae :
 - ordonné
 - complet.
- Analyser les éléments significatifs :
 - de ses expériences
 - de ses perspectives professionnelles.
- Expliciter sa ou ses conceptions de la fonction cadre et son ou ses projets⁽¹⁾.

Forme :

- Présenter un dossier dactylographié en 3 exemplaires⁽²⁾ :
 - clair
 - concis⁽³⁾
 - structuré
 - personnalisé.

⁽¹⁾ Projets : Avant formation, le mot projet sera compris comme intentions, orientations, perspectives d’amélioration d’une réalité de travail et non comme un projet construit finalisé.

⁽²⁾ A l’issue de l’entretien, deux exemplaires seront remis au candidat, un seul sera conservé dans un délai de deux mois à compter du jury final, puis renvoyé aux candidats non admis.

⁽³⁾ Le dossier comportera 10 pages maximum, sans annexe.

EXPOSE :

Fond :

- Choisir quelques éléments du dossier que vous jugez significatifs dans votre parcours.
- Les développer pour mettre en valeur vos capacités à vous inscrire dans une dynamique de progression.

Forme :

- Construire un exposé structuré et synthétique.
- Respecter le temps imparti.
- S'exprimer avec aisance.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

10 mn d'exposé.

20 mn d'entretien.